

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 54
Membres absents : 24
Procurations : 10

Date de convocation : 11/12/2025
Date de transmission : 23/12/2025
Date de mise en ligne : 24/12/2025

Séance du 17 décembre 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 17 du
mois de décembre à 18 h 00, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCOME Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHE Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Loïa, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHE Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. RODDE Stéphane (pouvoir à M. MILINTENDA Carmelo), M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

9^{ème} QUESTION

Pépinière d'entreprises « L'Espace Entreprises la Pépinière » - tarifs à partir du 1^{er} janvier 2026

(DELIBERATION n°2025-207)

Dans le cadre de sa compétence développement économique, Saint-Louis Agglomération gère « L'Espace Entreprises - La Pépinière » à Schlierbach, bâtiment exclusivement dédié à un service public d'accompagnement et de soutien des entreprises du territoire, favorisant la création de nouvelles entreprises et leur insertion dans le tissu économique local. L'infrastructure est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2013 et dispose de locaux mutualisés et de locaux professionnels, bureaux, ateliers, salles de réunion, espaces coworking, à usage privatif et collectif.

Les derniers tarifs de location des locaux étant en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023 (délibération n° 2022-233 du 14 décembre 2022), il est proposé de les modifier à compter du 1^{er} janvier 2026, pour tenir compte des évolutions suivantes :

- Revalorisation de + 10 % des charges mensuelles ;
- Création de deux tarifs provisions sur charges prévisionnelles qui permettent d'adapter le tarif au profil de consommation (moyen ou intensif) ;
- Mise en place d'une régularisation trimestrielle des charges d'eau, de gaz et d'électricité ;
- Création d'un tarif de location de bureaux plus souple, avec des offres à la journée ou au mois, afin de répondre aux nouveaux besoins des entrepreneurs pour tester des projets.

Les conditions d'admissibilité des candidatures pour un hébergement au sein d'un local privatif de « L'Espace Entreprises la Pépinière » et les formalités afférentes sont inscrites dans le règlement de candidatures ci-annexé. Ces modalités seront applicables à toute nouvelle convention de mise à disposition de moyens et de services au sein de « l'Espace Entreprises La Pépinière » ou par avenant pour les conventions en cours établies avant le 1^{er} janvier 2026.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la révision des modalités d'hébergement des entreprises au sein de « L'Espace Entreprises la Pépinière » telle qu'annexée ;
- d'approuver les nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 tel qu'annexé ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toute convention ou avenant nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 19 décembre 2025

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Le Président,

Jean-Marc BECHTMANN

